

## L'ANRU et l'Acse, partenaires de l'Odysée des CREPI

### UN COUP DE POUCE À L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS

Paris–21 mai 2013 – Dans un contexte économique sensible où l'emploi est plus que jamais prioritaire, les Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI) organisent le jeudi 30 mai la quatrième édition de l'*Odysée des CREPI vers l'emploi*, en partenariat avec l'ANRU, l'Acse et Pôle emploi, avec le soutien d'Eiffage, de la Fondation du Crédit Mutuel et de Randstad. Placé sous le haut patronage de François LAMY, Ministre délégué chargé de la Ville, cet évènement d'envergure nationale se tiendra simultanément dans 14 villes de France.

#### UNE INITIATIVE NATIONALE EN FAVEUR DE L'INSERTION DANS LES QUARTIERS

Depuis 2010, les 1 200 entreprises membres du réseau des CREPI (du CAC 40 à la TPE) se mobilisent pour faciliter la rencontre entre demandeurs d'emploi et représentants d'entreprises dans toute la France. Objectif : proposer aux personnes issues des zones urbaines sensibles (ZUS), notamment les jeunes adultes, de découvrir des métiers et trouver des solutions favorisant l'accès ou le retour à l'emploi.

L'insertion professionnelle est une préoccupation majeure de l'ANRU. Partenaire de cette opération, elle prévoit l'application, à tous ses projets de rénovation urbaine, de clauses d'insertion afin que les entreprises attributaires de marchés réservent aux habitants des ZUS un minimum de 5% des heures travaillées. Ainsi, au 30 juin 2012, plus de 16,6 millions d'heures ont été réalisées par 41 800 bénéficiaires dont près de 85% habitent en ZUS.

#### *Agir durablement pour l'emploi dans les quartiers populaires*

En finançant l'opération depuis 2010, l'Acse se félicite du rapprochement des entreprises de la demande d'emploi. Cette action répond aux besoins d'une meilleure connaissance et d'une médiation renforcée entre les habitants des quartiers qui recherchent un emploi et les entreprises qui recrutent.

#### DES ACTIONS CONCRÈTES ORGANISÉES DANS TOUTE LA FRANCE

Inscrite dans le cadre de la politique de la Ville, l'Odysée des CREPI mobilise près de 2 000 personnes. Sont notamment programmés :

#### Les villes participantes à l'Odysée des CREPI

Paris  
Bordeaux  
Lyon  
Nancy  
Rouen  
Tarbes  
Toulouse  
Pau  
Nice  
Orléans  
Lille  
Marseille  
Saint-Etienne

- Des **Rallyes pour l'emploi, temps forts de l'évènement, organisés sur 3 jours**. Leur vocation : via des visites guidées, faire découvrir à un groupe de demandeurs d'emploi des métiers et/ou emplois représentatifs de l'économie locale, déjà disponibles ou susceptibles d'être porteurs à court terme
- Des **tables rondes** sur la découverte des métiers, notamment ceux issus de l'économie sociale et solidaire
- Des **jobs-dating** et des **bourses aux stages**
- Des **rencontres individuelles entre chefs d'entreprises et demandeurs d'emploi** (entretiens, conseils, parrainages)
- Le lancement d'une action de **parrainage**, qui permettra à des professionnels en activité d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi (conseils à la rédaction de CV, simulation d'entretiens...)
- Un **« théâtre forum »** qui mettra en scène des demandeurs d'emploi et des salariés d'entreprises

Dans le cadre de l'édition 2013, **François LAMY, Ministre délégué chargé de la Ville** prendra part le 30 mai à la manifestation de Saint-Etienne. Quant à **Pierre SALLENAVE, Directeur Général de l'ANRU**, il sera présent à Nanterre le 28 mai après-midi à l'occasion du rallye de l'emploi de l'Odyssée des CREPI.

### Chiffres clés de l'odyssée

- **800** solutions professionnelles en 3 ans
- Près de **2 196** demandeurs d'emploi qui ont pu rencontrer plus de **1 000** représentants d'entreprises
- En 2012, le nombre d'emplois durables a augmenté de **59%** par rapport à 2011.

Programme complet et par ville sur [www.crepi.org/fr/odysee.html](http://www.crepi.org/fr/odysee.html)

### A PROPOS DU RÉSEAU DES CREPI

Créé en 1993, le réseau des CREPI, aujourd'hui composé de 14 clubs actifs dans différentes régions, agit pour l'insertion durable de personnes éloignées de l'emploi. Plus de 1 200 entreprises membres du réseau des CREPI participent quotidiennement à des actions d'accompagnement qui ont permis en 2012 à plus de 3 300 personnes de bénéficier d'un accompagnement spécifique (solution emploi ou orientation professionnelle).

La Fédération nationale des CREPI coordonne les actions de ces 14 clubs et assure leur représentation. Elle initie des projets nationaux et développe le réseau des CREPI. Un quinzième CREPI est en création à Clermont-Ferrand.

### A PROPOS DE L'ANRU

Créée en février 2004, l'ANRU met en œuvre des projets de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de 5 millions habitants.

A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (12,350 milliards d'euros en provenance de l'ANRU et ses partenaires, qui génèrent 45 milliards d'euros de travaux) et le Programme « Quartiers Anciens », l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, les centres multi-activités. L'ANRU mène également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi.

### A PROPOS DE L'ACSE

Créée en octobre 2006, l'Acse met en œuvre les programmes en faveur des habitants des quartiers. Favoriser la promotion sociale des habitants, promouvoir l'égalité, prévenir et lutter contre les discriminations, autant de défis importants pour les quartiers. Aujourd'hui la politique de la ville ne peut s'envisager sans une approche sociale ambitieuse, sans une dynamique rassemblant les institutions publiques et privées, les acteurs de terrain et les habitants. De l'emploi à l'éducation, de la promotion de l'égalité à la santé, l'Acse s'engage pour que le « vivre ensemble » s'affirme comme un élément essentiel de la politique de la ville.

### CONTACTS PRESSE

CREPI : Guillaume BENOIT - 06 19 47 37 27 - [guillaume.benoit@crepi.org](mailto:guillaume.benoit@crepi.org)

ANRU/Direction de la communication : 01 53 63 55 05 - [lquercy@anru.fr](mailto:lquercy@anru.fr)

Acse /Direction de la communication : 01 40 02 77 63 - [marie-christine.paolini@lacse.fr](mailto:marie-christine.paolini@lacse.fr)